

Tout sauf prof !

Autor(en): **Chaponnière, Martine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CARRIERES UNIVERSITAIRES TOUT SAUF PROF!

Octobre 1986 : la rentrée universitaire, comme chaque année, draine des centaines de jeunes filles et de jeunes gens vers les salles de cours. Garçons et filles, habitués qu'ils sont à la mixité sur les bancs d'école, sont bien loin des regards timides et furtifs que se lançaient, il n'y a pas si longtemps, les jeunes sortis frais émoulus de leur école de filles et de leur collège de garçons. Jeans unisexe, coiffure courte, des pieds à la tête les différences sont imperceptibles dans un climat de camaraderie où l'on se retrouve entre égaux, égaux en droits, égaux en nombre, inégaux dans l'avenir. Pour ce dossier, FS a enquêté sur la promotion des femmes dans l'université. Deux constatations s'imposent : les hommes invoquent toujours les mêmes raisons pour justifier leur monopole des postes supérieurs, raisons qui, lorsqu'on les examine, aboutissent à une seule et logique conclusion : si les femmes piétinent, elles ne doivent s'en prendre qu'à elles-mêmes. Mais, deuxième constat, les femmes d'aujourd'hui ne se contentent plus de piétiner. Elles piaffent carrément devant les portes fermées et décident de réagir. Et c'est le sexisme de l'institution qu'elles stigmatisent.

Aujourd'hui en Suisse, plus d'un étudiant sur trois est une étudiante. En sciences humaines, le nombre de femmes surpasse celui des hommes. En sciences naturelles et en médecine, les femmes forment respectivement 26,7 % et 37,7 % des effectifs étudiants¹. C'est, comme on pouvait s'y attendre, en sciences techniques que les femmes sont le moins bien représentées, puisqu'elles ne constituent que 11 % des effectifs. Ces chiffres, qui représentent une moyenne suisse, montrent bien qu'aujourd'hui, l'accès des femmes à l'enseignement supérieur ne pose plus véritablement de problème, même si la canalisation des femmes dans les disciplines à faibles débouchés sur le marché du travail reste un phénomène constant.

Tout laisse à penser que l'arrivée massive des femmes sur la scène universitaire entraîne d'une part un changement de comportement de la part des étudiantes elles-mêmes, plus ambitieuses que leurs mères, et, d'autre part, une plus grande ouverture des autorités universitaires quant à l'intégration des femmes dans l'institution.

Or, dans un cas comme dans l'autre, les progrès sont minimes voire nuls. Du côté des étudiantes, celles-ci abandon-

¹ Chiffres de 1983/1984, tirés de « Les femmes dans les universités suisses », par Esther Garke, *Perspectives universitaires*, AUELF, vol. 3, No 1/2, p. 80.

² *ibid.*, p. 75.



nent leurs études presque deux fois plus souvent que leurs camarades masculins, bien qu'elles ratent moins souvent leurs examens. Une étudiante sur cinq contre un étudiant sur huit arrête ses études en cours de route². Quant à celles qui ont non seulement poursuivi leurs études mais ont l'intention de faire carrière dans l'institution, leur sort est statistiquement

joué d'avance : en 1985, le pourcentage de femmes professeurs est le même qu'en 1960, à savoir 3,5 %.

PEAU DE CHAGRIN

Les femmes, pourtant, ne sont pas absentes du corps enseignant, tant s'en faut. Le modèle est vite tracé : au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie universitaire, la présence féminine se réduit comme une peau de chagrin. A chaque bâton de maréchal correspond le licenciement ou la stagnation professionnelle de beaucoup de femmes et de quelques hommes. Qu'est-ce à dire ?

Que les femmes ne veulent pas faire carrière ? Certes. Que les femmes ont d'autres priorités ? Sans doute. Que les femmes ne se battent pas ? En effet. Les femmes ne se battent pas non seulement parce qu'elles n'ont pas été éduquées à cela, mais aussi parce que notre représentation sociale de la femme qui lutte pour un poste est absolument dé-

▷ préciative. C'est parfois dit, mais c'est souvent pensé : une femme qui se bat est une empêcheuse de tourner en rond, alors qu'un homme qui se bat fait preuve d'une légitime ambition.

Toutes ces raisons — le manque d'ambition, la crainte de prendre des responsabilités, la priorité familiale — sont souvent invoquées pour expliquer, si ce n'est pour justifier, la sous-représentation des femmes dans le corps professoral. En fait, ce qui s'y cache, c'est le nombre restreint de candidatures féminines et non la sous-représentation elle-même. Car on oublie généralement de mentionner que si les candidatures féminines sont rares, c'est aussi parce que les femmes savent qu'elles courent à un échec quasi certain. Déjà hésitantes, comme nous l'avons vu, à se lancer dans la lutte, quel intérêt auraient-elles donc à prendre ce risque, sachant que personne ne sort psychologiquement indemne face au refus de vous engager ? En outre, et là aussi, un étrange silence règne sur la question, les femmes n'ont pratiquement aucun modèle d'identification qui leur permette de s'imaginer un jour professeur. Le mot même connote le masculin (voir notre dossier du mois d'octobre), mais il y a plus : lorsque plus de 95 % des professeurs qui transmettent le savoir sont des hommes, il y a peu de chances pour qu'une femme songe à envisager de se retrouver dans une telle position.

FAIBLES FEMMES, FAIBLES DOSSIERS

Que se passe-t-il, alors, lorsqu'il y a effectivement une ou des candidatures féminines à un poste de professeurs ? L'enquête que nous avons faite à l'Université de Genève — qui jouit plutôt d'une réputation progressiste — montre que dans le cas où les femmes se présentent, plus n'est besoin de trouver une panoplie d'arguments sociologiques. Un seul élément prévaut, semble-t-il : les dossiers féminins sont « faibles », « minces », ou « ne font pas le poids », selon le vocabulaire consacré. Moins euphémiquement, les dossiers sont mauvais et les candidates médiocres. Or, il est impossible pour qui se présente à un poste de savoir si oui ou non son dossier est tellement nul. Les candidatures sont évidemment confidentielles, ce que personne ne conteste, mais le secret permet toutes les fantaisies. Car les règles du jeu de la carrière universitaire comportent, comme dans tous les jeux, un certain nombre d'éléments simples qui sont à la base des subtilités subséquentes. Fondement général : on en accepte les règles au départ ou on s'en va. Ici, déjà, le bât blesse. Dans l'euphorie des idées féministes des années septante, les femmes ont pensé pouvoir faire admettre le fait que leurs trajectoires de vie et leurs

comportements pouvaient être différents de ceux des hommes, et qu'il fallait dès lors tenir compte de la spécificité féminine dans les nominations. Par exemple, sur le plan des comportements, prendre en considération le fait que les femmes, dans l'enseignement, mettent plus volontiers l'accent sur la qualité de l'enseignement et du rapport avec les étudiants que sur les publications scientifiques ou la participation aux commissions ou aux colloques, importants, cependant, pour « la réputation internationale ». Sur le plan des biographies, tenir compte du fait que les années où l'homme construit sa carrière (entre 25 et 35 ans) sont précisément les années où la femme a des enfants en bas âge, ce qui implique que la carrière ne peut, pour elle, véritablement commencer qu'à un âge plus tardif. Mais, nous l'avons dit, les femmes ont **pensé** pouvoir faire admettre cela. Aujourd'hui, elles n'osent plus y penser.

JOUER LE JEU

Les femmes ont compris qu'elles nageaient en pleine utopie et que pour avoir la moindre chance de gagner dans un jeu où les règles ont été écrites par des hommes pour des hommes, il leur fallait s'incliner comme une femme. Aussi ont-elles fini par apprendre et appliquer ces règles, somme toute assez simples, et qui sont au nombre de deux pour qui postule à une position dans le corps professoral : première exigence sans laquel-



Femme de lettre humanitaire se livrant sur l'homme à des réflexions crânement philosophiques | selon H. Daumier.

le rien n'est possible : avoir écrit une thèse de doctorat et, dans la norme, l'avoir soutenue et publiée. Deuxième condition : avoir une liste de publications scientifiques. Hormis ces deux must, tout le reste est à l'avenant. Rien que pour les publications, pourtant une des deux seules règles plus ou moins codifiées, les critères d'appréciation, variant de cas en cas, restent dans le secret de dieux. Qu'est-ce qui a primé ? La quantité ? Et là, le nombre de publications ou le nombre de pages ? La qualité ? Mais qui peut en juger lorsque la chaire offerte est hyper-spécialisée ? Le prestige des revues où sont publiés les articles ? Mais ce n'est pas un gage de qualité... Le flou artistique régnant sur la question, une autre règle, non écrite, celle-là, mais que tous connaissent, à l'université comme dans n'importe quelle entreprise, d'ailleurs, est celle du réseau socio-professionnel. Connaître des gens influents dans la branche a deux avantages insignes : le premier, le plus évident, est qu'ils pourront, au pire, « dire un mot » à Untel mieux placé qu'eux ou, au mieux, soutenir franchement votre candidature. Le second est qu'ils pourront vous informer sur les raisons qui font que vous avez été évincée par un candidat ayant un dossier « plus solide » (autre terme consacré). Mais les joutes de pouvoir étant ce qu'elles sont, et l'université est passée maître dans le domaine, le réseau peut avoir des effets pervers. Être soutenue par un professeur lui-même en butte à l'hostilité de certains de ses collègues peut se retourner contre vous. En dehors de ces quelques règles, les critères de nomination ou de non-nomination relèvent de la coutume, de la pratique, et de la rumeur. Or, la pratique et la coutume jouent contre les femmes, puisque leur accès à l'université demeure envers et contre tout exceptionnel au niveau professoral. Quant à la rumeur, chacun sait que ce sont les femmes qui la font courir... Et elles ont nettement l'impression qu'on ne les veut pas. Les gardiens de la mâle tradition universitaire sauraient-ils qu'au fur et à mesure qu'une profession se féminise, elle se dévalorise ? Craignent-ils de se retrouver un jour avec le même prestige que celui qu'on accorde à une enseignante primaire ? Au train où vont les choses, qu'ils soient sans crainte : de 1975 à 1985, le nombre de professeurs masculins à l'Université de Genève est passé de 239 à 334³. Soyons honnête : le chiffre de femmes professeurs a lui aussi augmenté, passant de 10 à 11... « Nous partîmes 500 ; mais, par un prompt renfort, nous nous vîmes 3000 en arrivant au port ». Cela n'arrivera-t-il jamais qu'aux hommes ?

Martine Chaponnière

³ Chiffres tirés de la brochure **Dies Academicus 1986** de l'Université de Genève, p. 110.